

**Sélestat**

## 40 ans de l'Espérance-Arsea : de quelques repas distribués à 18 000 bénéficiaires chaque année

Fondée en 1985, l'association Espérance fête cette année ses 40 ans. Elle servait à ses débuts des repas aux personnes dans le besoin. Au fil du temps, l'association a pris de l'épaisseur. En 2011, Espérance a fusionné avec l'Association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation (Arsea) pour avoir plus de moyens financiers et humains.



À l'étage des locaux rue des sergents, se trouvent des chambres partagées par deux personnes. Photo Louis Roche

L'association Espérance a débuté en 1985 à Sélestat, portée par des volontaires distribuant des repas aux plus démunis. « Au départ, il n'y avait que des bénévoles, avec un roulement de 60 à 70 personnes pour faire tourner l'association », se souvient Cindy Huck, aujourd'hui cheffe de service, qui fête bientôt ses vingt ans dans le groupe. Au fil du temps, Espérance grandit et lance le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) en 2003. Huit ans plus tard, 2011 marque un tournant : Espérance fusionne totalement avec Arsea (Association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation). Depuis, les deux identités ne font plus qu'une, permettant à l'entité de peser davantage auprès des autorités et d'élargir son champ d'action. Arsea gère aujourd'hui 58 établissements et services et emploie plus de 1 300 salariés, accompagnant environ 18 000 bénéficiaires chaque année. En quarante ans, l'association a bien évolué et a élargi son domaine d'action.

### Missions et dispositifs d'hébergement à Sélestat

Parmi les dispositifs locaux d'aide aux démunis, le CHRS Espérance figure parmi les piliers. Créé par arrêté préfectoral en mars 2003, il propose accueil, hébergement, accompagnement et insertion sociale à un public fragilisé. Il dispose d'une habilitation d'une capacité de 50 lits, répartis entre hébergements collectifs et appartements diffus dans Sélestat. « On accompagne les bénéficiaires pendant 18 mois maximum. Pendant cette période on établit un ensemble un projet de réinsertion. On joue un rôle de tremplin, affirme Amélie Guérin, éducatrice spécialisée depuis 15 ans au CHRS. L'objectif à terme c'est qu'ils réintègrent un logement en autonomie », poursuit-elle. Idéalement, cette période devrait durer 24 mois, mais la réalité impose parfois d'écourter cette durée faute de moyens. « Pour l'instant, je ne vois toujours pas clair. J'ai du mal à me projeter », confie un jeune bénéficiaire de 18 ans, arrivé cet été. « Mais heureusement que j'ai ce logement, sinon, à cette heure-ci, je serais à la rue », relativise-t-il.

Un autre dispositif clé est le Centre parental Espérance, qui accueille des familles avec un enfant de moins de trois ans dans des situations difficiles, pour leur offrir un espace de soutien et de ressourcement avant la mise en place d'un foyer si cela est nécessaire.

### Des défis internes

Cindy Huck, ancienne bénévole devenue cheffe de service, met en avant la dimension humaine : « C'est essentiellement pour les plus précaires, mais ça peut arriver à tout le monde de se retrouver dans le besoin d'un logement ». Elle insiste sur la flexibilité de l'accompagnement : « on s'adapte au rythme de chacun. L'important, c'est de définir un projet qui correspond ». Lucile Lefebvre, directrice de l'Arsea Sélestat voit dans la fusion des deux entités un tournant décisif : « on a donné une nouvelle dynamique, on pèse plus en étant ensemble auprès des autorités ». Mais toutes deux soulignent les contraintes fortes : manque de moyens, timings imposés, pression sur les effectifs.

### Des finances qui s'amenuisent

« Avec les restrictions budgétaires, on a de plus en plus de difficultés pour subvenir aux besoins des plus démunis, c'est une période délicate », décrit Lucile Lefebvre. Selon le rapport de la Cour régionale des comptes Grand Est, Arsea doit faire face à des charges croissantes, notamment en ressources humaines et en fonctionnement d'établissements, tandis que les subventions publiques se stabilisent ou peinent à suivre. Certaines conventions de financement présentent des délais ou des renégociations difficiles. L'augmentation des coûts fixes (maintenance, sécurité, accompagnement intensif) met une pression constante sur les marges.